

Informations pratiques

Accueil les mercredis et les vacances scolaires à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

Ouverture : 7h30 à 18h45

Arrivée :

- 7h30 à 9h30
- 13h30 à 14h

Départ :

- 11h30 et 12h (sans repas)
- 13h30 à 14h (avec repas)
- 16h30 à 18h45

Fermeture les jours fériés, pendant 3 semaines en été et 1 semaine aux vacances de Noël.

Les absences

Aucune désinscription orale ne sera acceptée.

Pour des questions d'organisation, de recrutement, commande de repas, responsabilité..., toute inscription/annulation effectuée hors délais sera facturée 15€ supplémentaires (sauf motif valable).

Le Pôle Ressources Handicap 35 (PRH 35) peut vous accompagner si votre enfant est en situation de handicap.

Inscrire son enfant

Notre portail Familles vous permet de réserver des journées et de payer en toute sécurité 24h/24h.

<https://fdfamillesrurales35.portal-familles.app>

Une inscription administrative préalable est nécessaire.

→ Contactez votre accueil de loisirs.



Mon accueil de loisirs

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

Accueil de loisirs Familles Rurales d'Amanlis

10 place de l'accueil
35150 - AMANLIS

DIRECTION : Fanny LEMAITRE

06 26 59 46 75
al.amanlis@famillesrurales.org



ENFANCE
Bien grandir

Informations actualisées en avril 2022

Familles Rurales

ACCUEIL DE LOISIRS D'AMANLIS

Une équipe proche des familles et un projet pédagogique pour l'aider à grandir et s'épanouir.

QUOI METTRE DANS SON SAC ?

- Son doudou pour dormir
- Un duvet / couverture
- Vêtements de rechange si besoin
- Gourde
- Selon la météo (K-way, casquette, crème solaire)

COMMENT L'HABILLER ?

Une tenue et des chaussures confortables qui ne craignent rien. Votre enfant pourra s'amuser sans s'inquiéter !

N'hésitez pas à marquer ses vêtements pour l'aider à retrouver ses affaires.

Les tranches d'âges

Les enfants sont répartis par groupe d'âge :

- **Les Choup's** | 3 à 6 ans
- **Les Chenipan's** | 6 à 12 ans

Le rythme de la journée et les activités varient selon les besoins, l'intérêt et les envies des groupes d'âge.

L'équipe

Une équipe permanente de 3 animateurs-trices accueille les enfants les mercredis. Des animateurs-trices occasionnels-elles complètent l'équipe lors des vacances scolaires.



Les temps d'accueil et de départs échelonnés sont des temps d'échanges privilégiés.

UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

7h30 à 9h30 : Accueil échelonné
9h30 à 10h : Réveil dynamique
10h à 11h30 : Activité
11h30 à 12h : Temps libre
12h à 13h : Repas
13h à 13h30 : Temps libre
13h30 à 14h : Temps calme
13h30 à 15h45 : Sieste des petits
14h à 16h : Activités
16h à 16h30 : Goûter + Tâches
16h30 à 18h45 : Départ échelonné

Délai d'inscription

Pour les mercredis :

- Le vendredi précédent

Pour les vacances :

- Le mercredi précédent

Le planning d'activités à chaque période

L'équipe d'animation propose des activités créatives, sportives, d'expression sur une thématique donnée à chaque période.

Projet et fonctionnement

Le Projet Educatif de Familles Rurales rassemble plusieurs valeurs telles que la confiance, la responsabilisation, la solidarité, l'accueil de tous et le respect de chacun.

Notre Projet Pédagogique s'en inspire pour tendre vers de grands objectifs tels que le développement de la créativité de l'enfant ainsi que de son autonomie, rendre l'enfant acteur de ses temps de loisirs, permettre aux enfants de canaliser leur énergie et assurer une implication des parents à la vie de l'accueil.

L'équipe d'animation veille à adapter ses animations et son fonctionnement pour respecter ces grands objectifs afin d'assurer le meilleur accueil possible aux enfants.

Qui organise votre accueil de loisirs ?

Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine, l'association locale Familles Rurales Amanlis-Piré-Chancé et les mairies d'Amanlis et de Piré-Chancé sont co-gestionnaire de l'accueil de loisirs.

→ L'association locale est portée par des bénévoles investis sur la commune. N'hésitez pas à découvrir l'ensemble de leurs actions et à la rejoindre.

Familles Rurales
Agir ensemble,
à chaque étape de la vie

Les tarifs

Nos tarifs sont en fonction du quotient familial et de la commune de résidence. Retrouvez le détail sur le portail des Familles.

Journée : de 7,10 à 14,96 €

Demi-journée : de 5,50 à 9,49 €

Repas : 4,25 €

Adhésion annuelle : 25 €

→ Chèques, espèces, chèques vacances, CESU et virement.

Commune partenaire : Piré-Chancé

